

16
FÉVRIER
202339^{ÈME}
ÉDITION

Concours des Burgondia

BASTION DES HOSPICES DE BEAUNE

Vin & Bière



Me voilà Président de Burgondia 2023, alors quelle fierté de me retrouver à écrire ces quelques mots, pour me présenter à vous.

Dans l'année de mon cinquantième anniversaire, même sans une montre de luxe, je pense avoir réussi ma vie, en réalisant une partie de mes rêves. Depuis près de 30 ans, je découvre le vin, j'en apprend les contours, j'en absorbe les codes (avec modération), j'en ai fait un art de vivre, en respectant avant tout une chose, ceux qui le font.

Depuis plusieurs années, j'écris sur les vignerons, leur histoire, leur terroir, les anecdotes qui ont marqué leur domaine, si bien que maintenant, d'après la presse nationale, je suis Influenceur. Moi le modeste policier, capitaine, qui porte fièrement les couleurs de la France sur

son uniforme (que je n'ai plus mis depuis bien longtemps, mais il est toujours dans mon bureau), je porte, par ma plume, les couleurs des régions viticoles françaises, et tout particulièrement la Bourgogne, étant un des ambassadeurs reconnu du Chablisien.

Ce concours, c'est un aboutissement pour nombre de vignerons, désireux de se mesurer un peu aux confrères, avec un panel de dégustateurs éclairés et professionnels, alors me retrouver à présider l'édition 2023, c'est un peu comme un Noël avec un pied de vigne en guise de sapin.

Alors, vive Burgondia 2023, que cette édition soit riche en vins surprenants, intéressants et surtout médaillés !

Laurent CHARRIERE
@les_vins_du_capitaine



BURGONDIA ÉLARGIT SES FRONTIÈRES

Tous les vins et crémants de Bourgogne et Franche-Comté, Beaujolais, AOP ET IGP peuvent être inscrits ! Ainsi que les bières !

DÉSORMAIS, INSCRIVEZ VOS ÉCHANTILLONS EN LIGNE AVEC UN RÈGLEMENT CB !

Cependant l'inscription version papier reste toujours disponible (Voir au dos les modalités d'inscription).

BURGONDIA, EN BREF

- + Des dégustateurs.trices professionnel(le)s ou passionné(e)s,
- + Des conditions optimales de dégustation,
- + Des outils de communication pour vos vins/bières,
- + Les échantillons sont ouverts le matin du concours et servis à température, dans des verres de dégustation haut de gamme,
- + Chaque produit est dégusté par 3 personnes placées à des tables éloignées. Aucune influence, ni commentaires ne sont donc possibles.

Comment S'INSCRIRE

Date limite d'inscription avant le 15 janvier 2023

INSCRIPTION EN LIGNE

- Connectez-vous ou créez votre espace personnel.
- Ajoutez vos produits et téléchargez les documents officiels obligatoires.
- Réglez vos droits d'inscription.

INSCRIPTION PAR COURRIER OU EMAIL

- Remplissez le bulletin d'inscription.
- Envoyez votre dossier avec son règlement (chèque ou preuve de virement) à Concours des Feminalise, 42 rue Thernaud, 71510 St Léger sur Dheune ou à burgondia@burgondia.com

RAPPEL DES CONDITIONS

Pour les vins : Analyse datant de moins d'un an (détermination requise disponible dans le règlement).

Déclaration de revendication (AOP) / Passeport (IGP).

VOUS NE DISEPOSEZ PAS DE TOUS LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES À L'INSCRIPTION ?

Pas d'inquiétude, vous pourrez nous les envoyer au plus tard deux semaines avant le concours.

DÉPOT ET ENVOI DE VOS ÉCHANTILLONS JUSQU'AU 18 JANVIER 2023 CHEZ UN DÉPOSITAIRE

(voir liste page suivante) ou envoyez-les-nous directement à :
Concours des Feminalise, ZI le Colombier, 71510 St Léger sur Dheune.



NOUVEAUTÉ

FURNIR 2 BOUTEILLES
par échantillon et 3 bouteilles
pour les bières si < à 50cl



METTRE UNE COPIE DE
VOTRE INSCRIPTION
dans votre carton



INDIQUER SUR LE COLIS
"Concours des Burgondia".

Pour toutes questions, contactez-nous au 03 85 45 11 11 ou à burgondia@burgondia.com

Grille tarifaire BURGONDIA 2023

ÉCHANTILLONS

25 € H.T (30 € TTC), Tarif par vin et bière présenté.

MÉDAILLES

Tarif dégressif des médailles
par quantité

1 000 médailles	5 000 médailles	10 000 médailles	50 000 médailles	100 000 médailles	>100 000 médailles
60€H.T le mille	56€H.T le mille	52€H.T le mille	48€H.T le mille	44€H.T le mille	Nous consulter

Bénéficiez d'une remise exceptionnelle de 10% pour toute commande en ligne avec un règlement par CB jusqu'au 15/04/23 !
Ensuite et pour toute l'année, également pour toute commande en ligne avec règlement CB, la remise sera de 3%.

REPIQUAGE

25 € H.T/le mille | Intégration de la médaille sur étiquettes avec contrat et paiement du droit d'utilisation de la médaille.

PRODUITS DÉRIVÉS À RETROUVER SUR NOTRE SITE INTERNET

Plaque alu-dibond, Crachoir individuel, Verre de dégustation Riedel, etc.



CONCOURS DES
Burgondia

Liste des DÉPOSITAIRES

ATTENTION ! CHANGEMENT D'ADRESSE

BEAUJOLAIS

MAISON DES BEAUJOLAIS

441 Avenue De L'europe
69 220 ST JEAN D'ARDIÈRES

Tél . 04 74 66 16 46

Dates. du 16/01/23 au 18/01/23

Horaires. 8h-23h

CÔTE CHALONNAISE - COUCHOIS

CONCOURS DES BURGONDIA

ZI Le Colombier
71510 ST LÉGER SUR DHEUNE

Tél . 03 85 45 11 11

Dates. du 16/01/23 au 18/01/23

Horaires. 09h - 12h / 13h30-17h

CHABLISIEN

BIVB CHABLIS

1 rue de Chichée
89 800 CHABLIS

Tél . 03 86 42 42 22

Dates. du 16/01/23 au 17/01/23

Horaires. 8h30 -12h30 / 13h30 -17h30

CÔTE D'OR

CITVB

6 rue du 16 ème Chasseur
22 200 BEAUNE

Tél . 03 80 26 23 76

Dates. du 16/01/23 au 17/01/23

Horaires. 9h-12h / 14h-17h

MÂCONNAIS

**BIVB MAISON DES VINS DE
BOURGOGNE**

520 av de Lattre de Tassigny
71000 MACON

Tél . 03 85 22 91 30

Dates. Le 17/01/23

Horaires. 9h-12h / 14h-17h





39^{ÈME} concours des Burgondia

16 FÉVRIER 2023

TÉL. 03 85 45 11 11
FAX. 03 85 45 28 83
MAIL. burgondia@burgondia.com

BULLETIN D'INSCRIPTION BIÈRES

RETOURNER CE VOLET PAR COURRIER, À :
CONCOURS DES BURGONDIA - 42 RUE THERNAUD, 71510 SAINT-LÉGER-SUR-DHEUNE

SIGNÉ ACCOMPAGNÉ DE :
CHÈQUE À L'ORDRE DE CONCOURS DES BURGONDIA.

BIÈRES : CERTIFICAT OFFICIEL D'ENREGISTREMENT.

Les dossiers incomplets ne seront ni enregistrés ni remboursés. Règlement au dos.

IDENTITÉ *(la raison sociale apparaît sur le site internet et tout support papier y compris le diplôme en cas de récompense)*

Brasseur.se

Nom de l'exploitation (raison sociale) : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Nom du responsable : _____

Tél. fixe : _____ Portable : _____

E-mail : _____

Site Internet : _____

ADRESSE DE FACTURATION *(si différente)*

Nom de l'exploitation (raison sociale) : _____

TVA Intracommunautaire: _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Email de facturation : _____

*Mentions obligatoires

CATÉGORIES*	SOUS-CATÉGORIES*	MARQUE/NOM DU PRODUIT*	DEGRÉ (%)*	VINTAGE*	IBU/EBC*	N° LOT*	TAILLE DE LA BOUTEILLE	CAPACITÉ TOTALE* <i>en bouteille</i>

01.CALCUL DU MONTANT DE VOTRE INSCRIPTION
NOMBRE D'ÉCHANTILLONS :

_____ X 30 € TTC = _____ TTC

FOURNIR 3 BOUTEILLES SI < À 50CL, SINON 2 BOUTEILLES.

02.VOTRE SIGNATURE OBLIGATOIRE :

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus.

FAIT À : **LE :** / /

CHÈQUE À L'ORDRE DE "CONCOURS DES BURGONDIA"

TAMPON ET SIGNATURE *(Obligatoire)* :

(Précédés de la mention "Lu et approuvé")

.....
.....

RÈGLEMENT CONCOURS DES BURGONDIA - BIÈRES

Ce concours est organisé chaque année par Concours des Burgondia Beaune en février.

ARTICLE 1 • AYANT DROIT

Ce concours est ouvert à toutes les bières de Bourgogne Franche-Comté ET du Beaujolais :

Toutes les boissons commercialisées sous la dénomination “bière”

- Bière blonde ≤ à 6 % vol. (< 15 EBC),
- Bière blonde > à 6 % vol. (< 15 EBC),
- Bière blonde à dominante houblonnée (< 15 EBC - IBU > 30),
- Bière ambrée ≤ à 6 % vol. (≥14 EBC et < 28 EBC),
- Bière ambrée > à 6 % vol. (≥14 EBC et < 28 EBC),
- Bière ambrée à dominante houblonnée (≥14 EBC et < 28 EBC IBU > 30),
- Bière brune ≤ à 6 % vol. (≥ 27 EBC et < 50 EBC),
- Bière brune > à 6 % vol. (≥ 27 EBC et < 50 EBC),
- Bière brune à dominante houblonnée (≥ 27 EBC et < 50 EBC - IBU > 30),
- Bières blanches et bières de blés (% de blé ou blé malté >15%),
- Bières aromatisées,
- Autres catégories.

Peuvent présenter :

Toutes les brasseries professionnelles officiellement enregistrées en Bourgogne Franche-Comté.

ARTICLE 2 • CONDITIONS D'ADMISSION

Sont admis à concourir :

- Les bières embouteillées, prêtes à l'utilisation.

ARTICLE 3 • ÉCHANTILLONS

3 bouteilles de contenance minimum de 33cl, avec leur étiquette de commercialisation.

2 bouteilles de contenance minimum de 75cl, avec leur étiquette de commercialisation.

L'étiquetage des bières qui concourent doit être conforme à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 4 • BULLETIN D'INSCRIPTION

Le bulletin d'inscription devra être dûment complété avec les éléments suivants :

- Identification du Détenteur,
- Nom de l'exploitation,
- Dénomination de vente,
- Marque,
- Degré,
- UBU,
- EBC,
- Le nombre de bouteilles en stock,
- Le volume disponible en litre ou hectolitre,
- Le numéro de lot,
- La catégorie et sous-catégorie concernées.

ARTICLE 5 • INSCRIPTION ET COÛT

L'inscription se fera obligatoirement sur les fiches de l'organisme qui les tient à la disposition du participant via son site internet : www.burgondia.com

Le coût de l'inscription :

30.00 € TTC par échantillon,

Dépôt des échantillons : 1 mois et demi avant la dégustation,

Lieu de dépôt :

CONCOURS DES BURGONDIA BEAUNE

ZI Le Colombier, 71510 Saint-Léger-sur-Dheune

En cas de difficulté d'identification, les échantillons seront éliminés et non remboursés.

ARTICLE 6 • DÉGUSTATEUR / DÉGUSTATRICE

Les jurés sont choisis parmi les acteurs(trices) de la filière bière sur la base de leur faculté de dégustation.

Concours des Burgondia dispose d'un fichier de dégustateurs(trices) professionnels/elles et passionné(e)s aguerris(es). Un bulletin d'inscription via internet est envoyé à chacun d'entre eux(elles). Chaque juré remplit ce bulletin d'inscription qui comprend :

Fiche d'identité (nom, prénom, adresse, tél, email), Métier, Employeur, Qualification, Compétences de Dégustation (stages, formations, diplômes). Le juré doit déclarer sur l'honneur ses liens éventuels avec : les brasseurs professionnels.

Après vérification, l'organisation valide le bulletin d'inscription. Les 3 membres du jury, dont au moins deux choisis parmi les professionnels(elles) du secteur de la filière bière, sont répartis dans la salle et dégustent séparément la même bière et ne peuvent en aucun cas s'influencer. Un juré ayant un quelconque lien avec un détenteur ne pourra juger ses bières. Les bières sont présentées sous chaussettes et servies par des personnes compétentes.

Les jurys sont placés sous la responsabilité d'un président référence, permettant de se référer à celui-ci en cas de doute de notation des autres jurés faisant partie de son groupe de dégustation.

ARTICLE 7 • CONDITIONS ET NOTATION DE LA DÉGUSTATION

Les bières seront dégustées selon leur type et catégorie auxquelles elles appartiennent. L'appréciation des bières sera descriptive et comportera des commentaires sur :

- L'aspect visuel,
- L'aspect olfactif,
- L'impression gustative,
- L'équilibre général du vin.

Le décompte des notes est sous la responsabilité de l'organisation. Les décisions du jury sont sans appel.

Les échantillons sont débouchés par les organisateurs.

ARTICLE 8 • COMMISSION DE CONTRÔLE

La commission de contrôle composée des responsables du Concours est chargée de veiller à l'application du présent règlement lors de la dégustation.

ARTICLE 9 • DISTINCTIONS

Le Concours des Burgondia - Bières, décerne les distinctions suivantes :

MÉDAILLE OR • MÉDAILLE ARGENT

Sur la médaille sont inscrits le nom et l'année du concours. Le nombre de médailles est limité à 33 % du nombre de bières présentées. En cas de dépassement de ce pourcentage, l'organisation élimine dans l'ordre décroissant une partie des échantillons notés par le jury. Seule fait Loi la moyenne des notes attribuées par le Jury.

Aucune distinction ne pourra être attribuée si pour une catégorie donnée, moins de 3 échantillons de participants différents par catégorie sont en compétition.

Toute reproduction ou représentation qu'elle soit totale ou partielle des médailles est soumise à autorisation et à paiement de droits. Risque de poursuites pour toutes fraudes reconnues.

ARTICLE 10 • RÉSULTATS

Les résultats sont envoyés sous quinzaine après la dégustation. L'organisation délivre aux lauréats une attestation sur laquelle sont mentionnés notamment le nom du Concours, la catégorie dans laquelle la bière a concouru, la nature de la récompense attribuée (médaille or, argent), l'identité de la bière, le volume déclaré, ainsi que le nom et adresse du détenteur plus un diplôme.

ARTICLE 11 • CONDITIONS D'ACHAT

Chaque détenteur d'un ou plusieurs lots sélectionnés ne pourra acheter qu'un nombre de médailles Or, Argent, équivalent au nombre/volume initialement déclaré de bouteilles.

ARTICLE 12 • TARIF

Après confirmation des résultats, les intéressés pourront retirer les médailles au prix de 60.00 € H.T. (tarif dégressif par quantité), Frais de port en sus.

ARTICLE 13 • LA MÉDAILLE

La médaille et la marque Burgondia restent la propriété exclusive du Concours des Burgondia. Sa reproduction sous quelque forme que ce soit, étiquettes, lettres, supports publicitaires, ou sa diffusion sur Internet, par exemple, est interdite sauf dérogation expresse de l'organisation du Concours. Toute infraction constatée pourra faire l'objet de poursuites diligentées à l'encontre de l'utilisateur et de son imprimeur.

ARTICLE 14 • CONTRÔLE

L'organisateur du concours mais également le propriétaire du vin doivent conserver un échantillon de chaque vin primé et le tenir à la disposition des services de contrôle (D.R.E.E.T.S) pendant une période d'un an. Les fiches de renseignements et les bulletins d'analyse doivent être tenus à la disposition des agents chargés des contrôles pendant une période de cinq ans à compter de la date de déroulement du Concours.

ARTICLE 15 • DIFFUSION

Pour toute personne intéressée, le règlement peut être consulté via notre site internet **www.burgondia.com** ou transmis selon la demande.